



Administration portuaire de Québec  
150, rue Dehoule - C.P. 2268  
Québec QC G1K 7P7

Téléphone : (418) 648-3800  
Télécopieur : (418) 648-4160  
www.portquebec.ca

Quebec Port Authority  
150 Dehoule St. - P.O. Box 2268  
Québec QC G1K 7P7

Téléphone : (418) 648-3640  
Facsimile : (418) 648-4160  
www.portquebec.ca

Québec

6211-23-005

Marcel Labrecque  
Vice-président, opération  
Téléphone : (418) 268-0760 poste 1203  
Télécopieur : (418) 648-4166  
Courriel: mlabrecque@portquebec.ca

Québec, le 30 novembre 2005

M. William Cosgrove, Président  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, St-Amable, bureau 2.10  
Québec, Québec  
G1R 6A6

**Objet : Questions adressées au Port de Québec dans le cadre du projet d'aménagement de la Promenade Samuel-de-Champlain entre le Pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec.**

Monsieur,

Le 25 novembre dernier, vous nous adressiez une série de questions portant principalement sur l'activité portuaire qui pouvait avoir une incidence sur le projet d'aménagement actuellement à l'étude. En voici les réponses :

1 Le camionnage et les activités portuaires

- a) Le tonnage annuel transitant par camion au Port de Québec en 2005 devrait être de l'ordre de 1 600 000 tonnes métriques (sel, dolomie, produits pétroliers, grains de provende, engrais minéraux, produits chimiques, suif, ciment, marchandises diverses, granule de bois, etc.).

La tendance prévue pour le nombre de camions en transit dans l'ensemble du port est à la hausse.

- b) le nombre de mouvements de camions générés par les activités portuaires de la rive-nord (excluant Ultramar) est évalué entre 55 000 et 65 000 par année, soit environ 250 camions/jour ou plus de 1200 camions/semaine. Cette estimation n'inclue pas l'approvisionnement en copeaux ni l'exportation de papier journal de la papetière Stadaconna.

*Note : les hypothèses prises pour le nombre de camions sont : 30 t/camion par semi-remorque et 20 t dans le cas d'un camion « 10 roues ».*

...2

- c) Le pourcentage de camions desservant le Port de Québec et qui empruntent le Boulevard Champlain est d'un peu plus de 50%.
- d) Il peut y avoir en moyenne 150 à 200 mouvements de camions par jour, avec des pointes supérieures à 200 durant certaines périodes de l'année (réf. : sel durant les mois d'hiver, engrais durant les mois d'avril et mai).
- e) Les secteurs portuaires que dessert le boulevard Champlain sont : Anse au Foulon, Pointe-à-Carcy et l'Estuaire ainsi que le quai Chouinard, les quais de la garde-côtière canadienne et le quai de la Société des Traversiers du Québec.
- f) Le transit de camions s'effectue à l'année, principalement en semaine entre 7 et 18 heures, sauf pour certains cargos tels : le sel de route, la dolomie et possiblement les grains et les engrais minéraux.
- g) Plus que jamais, le cabotage et l'inter modalité dans les transports sont à propos. En 2004, l'APQ a été considérée pour le projet Alouette (250 k tonnes à 400 k tonnes de lingots d'aluminium arrivant au Foulon par navire et quittant le secteur par camion ou rail). D'autres projets sont à l'étude et sont susceptibles de se réaliser si l'on tient compte des engagements du Gouvernement du Québec à cet égard.

## 2 Le transport ferroviaire et les activités portuaires

- a) Le tonnage annuel expédié par train a été d'environ 25 000 wagons en 2004, soit le double de qu'il était en 1998 (idem prévu en 2005). Comme ceci est basé sur un tonnage moyen de plus de 90t/wagon, nous pouvons estimer celui-ci à 2,5 M de tonnes. À l'instar du camionnage, la tendance est à la hausse. L'Anse au Foulon compte pour moins de 10% de ce trafic.
- b) Le trafic ferroviaire peut évoluer de façon importante d'une année à l'autre en fonction de l'approvisionnement de certains terminaux par voie maritime ou ferroviaire. En 2004, le nombre de wagons en transit à l'Anse au Foulon a été d'environ 2500. Le développement d'un projet de cabotage pourrait facilement entraîner le doublement de ce nombre du jour au lendemain. Le trafic ferroviaire est annuel avec une pointe entre avril et novembre. La part des wagons transitant par l'antenne ferroviaire du CN varie d'une année à l'autre. De façon générale, entre 35 et 65% du trafic total y transite.

Note : Ces données ne tiennent pas compte :

- des camions en transit à l'Anse au Foulon, à la Pointe-à-Carcy ou à l'Estuaire (par l'entremise de Champlain) qui approvisionnent les navires en bunker ou autres marchandises non facturées.
- des camions qui viennent livrer de la machinerie ou des équipements servant à l'entreposage ou la manutention de marchandises pour les différents opérateurs.

### 3 Projet à l'Anse Brown

Un comité technique élargi, composé des représentants de la Ville, des citoyens, des gens d'affaires, de la Commission de la Capitale nationale du Québec et de différents organismes a été formé et tente déjà de valider la programmation du site qui sera soumise à une équipe de professionnels qui vient d'être engagée par le Port.

L'Administration portuaire de Québec prévoit présenter le projet à la population lors de consultation publique au début du printemps, la date n'étant pas arrêtée à l'heure actuelle. Nous pourrions, dans le but d'informer le BAPE, déposer notre étude préconceptuelle qui semble faire consensus dans ses grandes lignes.

En conclusion, à une heure où la croissance en Asie continuera d'imposer longtemps une grande pression sur le prix du pétrole, nous sommes d'avis que le transport maritime – de loin le moins coûteux et le plus écologique des moyens de transport – reprendra une place de choix de long de notre fleuve Saint-Laurent. Cette tendance, que nous observons déjà, ne devrait se démentir. Cela se traduira concrètement, en ce qui concerne le projet sous étude, à une augmentation des trafics routiers et ferroviaires dans le secteur. À ce titre, nous ne pouvons nous permettre de mettre en péril la compétitivité de notre Port en menaçant la fluidité de ses accès par des réductions de vitesses et l'implantation de carrefours giratoires qui, rappelons-le, ne seront jamais sécuritaires dans le contexte d'utilisation visé.

Pour aller plus loin dans cette réflexion, l'Administration portuaire de Québec est à préparer un mémoire dans la foulée de celui qui a été déposé en 2000 lors des consultations publiques ayant pour thème « Redonner le fleuve au Québécois ». Nous apprécierions que vous puissiez nous céder une date pour que nous puissions le présenter.

En espérant que le tout répondra à vos multiples interrogations.



Marcel Labrecque  
Vice-président, Exploitation